



musique-interlude.com
ecoleinterlude@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Année scolaire 2026-2027

Tarifs 2026-2027

	Com Com CCICV ⁽³⁾ - de 18 ans ⁽¹⁾	Préaux / Servaville 18 ans et plus ⁽¹⁾	Autres communes
Adhésion (obligatoire pour toute activité)	10 €	10 €	10 €
Cours d'instrument et chant ⁽²⁾ (individuel)			
Cycle 1 (½h / semaine) + Formation musicale ⁽⁴⁾ (1h)	465 €	479 €	626 €
Cycle 2 (¾h / semaine) + Formation musicale ⁽⁴⁾ (1h)	621 €	656 €	939 €
Cycle 3 (1h / semaine) + Formation musicale ⁽⁴⁾ (1h)	813 €	/	1250 €
Cours collectifs			
Jardin musical (¾ h / semaine) de 4 à 6 ans	159 €	/	159 €
Formation musicale seule ⁽⁴⁾ (1 h / semaine)	159 €	159 €	159 €
Orchestre et Atelier Ados (adhésion obligatoire)	Gratuit pour les élèves inscrits		

(1) - de 18 ans = né(e) après le 1^{er} septembre 2009

(2) Accordéon - Batterie - Basse - Chant - Clarinette - Guitare - Piano - Saxophone - Violon - Autres instruments sur demande

(3) Communes appartenant à la CCICV : Anceaumeville, Authieux-Ratieville, Auzouville sur Ry, Beaumont le Hareng, Bierville, Blainville-Crevon, Bois d'Ennebourg, Bois Guilbert, Bois l'Evêque, Bois-Heroult, Boissay, Bosc-Bordel, Bosc-Edeline, Bosc-Guérard-Saint-Adrien, Bosc-le-Hard, Buchy, Cailly, Catenay, Claville-Motteville, Clères, Cottevrad, Elbeuf sur Andelle, Ememont sur Buchy, Eslettes, Esteville, Fontaine le Bourg, Fresne le Plan, Fresquiennes, Frichemesnil, Grainville sur Ry, Grigneuseville, Grugny, Héronchelles, La Houssaye Beranger, La Rue Saint Pierre, La Vaupalière, La Vieux Rue, Le Bocasse, Longuerue, Martainville Epreville, Mesnil Raoul, Mont-Cauvaire, Montigny, Montville, Morgny la Pommeraye, Pierreval, Pissy Poville, Préaux, Quincampoix, Rebets, Roumare, Ry, Servaville-Salmonville, Sierville, Saint Aignan sur Ry, Saint André sur Cailly, Saint Denis le Thibault, Saint Georges sur Fontaine, Saint Germain des Essourts, Saint Germain sous Cailly, Saint Jean du Cardonnay, Sainte Croix sur Buchy, Vieux-Manoir, Yquebeuf

(4) La formation musicale est assurée pour les enfants de moins de 18 ans du niveau 1 à 4. Le tarif ne change pas si le cours de FM n'est pas suivi.

Modalités de règlement

- Paiement en une fois (fin septembre)
- Paiement en trois fois (fin septembre, fin novembre et fin janvier)

Pour un montant supérieur à 600 €

- Paiement en quatre fois (fin septembre, fin novembre, fin janvier et fin mars)

Pour un montant supérieur à 800 €

- Paiement en cinq fois (fin septembre, fin novembre, fin janvier, fin mars et fin mai)

Aucune inscription ne sera autorisée sans le règlement de la totalité de la cotisation.

Adhésion

Une adhésion de 10 euros par élève, y compris pour les participants à l'orchestre et à l'atelier Ado, est demandée. Chaque élève sera ainsi adhérent d'Interlude et de ce fait assuré directement par l'école. **Cette adhésion devra être réglée lors de l'inscription et portée sur le premier chèque débité fin septembre.**

Toute modification horaire aux contrats des professeurs entraînant des actes de gestion supplémentaires, toute inscription au-delà du 31/10 sera majorée de 20€. De plus, les demandes de subventions communales et inter-communales étant faites dès le fin octobre, toute inscription d'élève de la CCICV après le 31/10 sera basée sur les tarifs d'élève hors-CCICV.

INSCRIPTIONS

- Lors du forum des associations le **5 septembre 2026**, à Servaville (15H à 18h) et Préaux (9h à 13h)
- Lors de la réunion de concertation avec les professeurs, à Préaux, le jeudi suivant.

Réunion de concertation pour les cours

Jeudi 10 septembre 2026 à 20h30

Salle de la « Clef des Champs »
route de Roncherolles à PREAUX

Début des cours : lundi 14 septembre

Assemblée Générale d'Interlude

ouverte à tous

Octobre 2026

Date et lieu à suivre sur notre site Internet ou sur Instagram

Jours et lieux habituels des cours ¹ :

Batterie	vendredi	Préaux
Chant	mardi	Préaux
Violon	mardi	Préaux
Jardin musical	Mardi / Mercredi	Préaux / Servaville-Salmonville
Guitare / Basse	mercredi et jeudi	Préaux / Servaville-Salmonville
Piano	mercredi et jeudi	Préaux
Saxophone	samedi	Préaux
Clarinette	samedi	Préaux
Formation musicale	mercredi	Préaux

Possibilité de pratiquer d'autres instruments sur demande, sous réserve de disposer d'un professeur.

(1) Les jours et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent changer en fonction des demandes et des disponibilités des professeurs.

Les horaires définitifs des cours seront fixés lors de la réunion de concertation avec les professeurs.
Voir encadré ci-dessus.

Formation musicale enfant :

Niveau I, II, III et IV

Préaux

Formation musicale adulte :

Pas de classe FM adulte en 2026. Cela ne peut pas constituer un motif de remboursement partiel du montant de l'adhésion.

Rappel : Tous les horaires des cours seront définis lors de la réunion de concertation avec les professeurs le jeudi 10 septembre à 20H30 dans le hall de la « clef des champs » à Préaux.

Pour tous renseignements complémentaires :

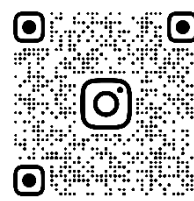
ecoleinterlude@gmail.com



musique-interlude.com

Interlude

Association Culturelle Intercommunale
Préaux - Servaville-Salmonville
Interlude est une école soutenue par la CCICV
(communauté de communes Inter-Caux Vexin)
et par le département de la Seine-Maritime



MUSIQUEINTERLUDE

